

## **Descriptif prestation Paie à façon CDG 60**

### **Nous établissons pour vous les bulletins de paie des tous vos agents :**

- Titulaires ou stagiaires (temps complet, non complet, partiel, détaché, maladie...)
- Non titulaires de droit public (contractuels, activités accessoires...)
- Agents recrutés sur la base de mesures pour l'emploi ou contrats aidés
- Elus
- Indemnités de conseil versées au receveur
- Simulation de paie

### **Tous les mois nous assurons pour vous (envoi par mail sécurisé) :**

- La réalisation de l'ensemble des bulletins de paies conformément à vos indications
- L'envoi des éléments comptables avec le détail des imputations par tiers
- L'état récapitulatif des charges (URSSAF, ASSEDIC, Centre de Gestion, C.N.F.P.T., etc.)
- Les virements magnétiques à la trésorerie (HOPAYRA)
- L'échange des fiches « navettes » permettant la communication entre le CDG 60 et la collectivité
- Déclaration des charges aux différents organismes de cotisation
- Déclaration PASRAU
- Déclaration DSN (en 01/2021 ou 01/2022 pour les collectivités)

Vous continuez de prendre en charge les mandatements des salaires, de l'URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, qui ne peuvent être pris en charge par le CDG 60.

### **En fin d'année nous nous occupons pour vous de :**

- Réaliser la déclaration automatisée des données sociales unifiées DADS-U
- L'envoi par mail sécurisé d'un état récapitulatif annuel des traitements versés à l'ensemble des agents et des charges, par tiers
- L'édition d'un journal de paie annuel
- Les fiches individuelles de déclaration des salaires à remettre à chacun de vos agents en vue de la déclaration fiscale

### **En résumé :**

- Confection des salaires et indemnités de l'ensemble des personnels et élus

#### Edition des :

- Bulletins de salaires
- Imputations comptables des éléments de paie
- Etats liquidatifs, récapitulatifs, par catégorie de personnel
- Etats des charges diverses
- Etats des charges sécurité sociale récapitulatifs par catégorie de personnel
- Etats de fin d'année

#### Etablissement des rappels :

- Réglementaires
- Sur déclaration de la collectivité

#### Etablissement des opérations de transfert de données sociales en fin d'année (N4DS)

- Pour vous : transmission de vos données aux différents organismes
- Pour vos agents : leur déclaration sur le revenu prérempli

#### Comment adhérer :

- Par délibération du conseil (municipal, communautaire, etc.) confiant la paie au Centre de Gestion
- En établissant une convention avec le Centre de Gestion

Pour de plus amples informations, contactez-nous au 03 44 06 22 60 ou par courriel à [paieafacon@cdg60.com](mailto:paieafacon@cdg60.com)